

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE



1 La France dans la guerre d'Algérie (1954-1962)
Opération militaire de contrôle conduite par l'armée française en Algérie, 1958.



2 La France s'engage dans la construction européenne
Charles de Gaulle célèbre le rapprochement franco-allemand avec le chancelier Konrad Adenauer (à gauche).
Cologne, 5 septembre 1962.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

Fiche d'objectifs

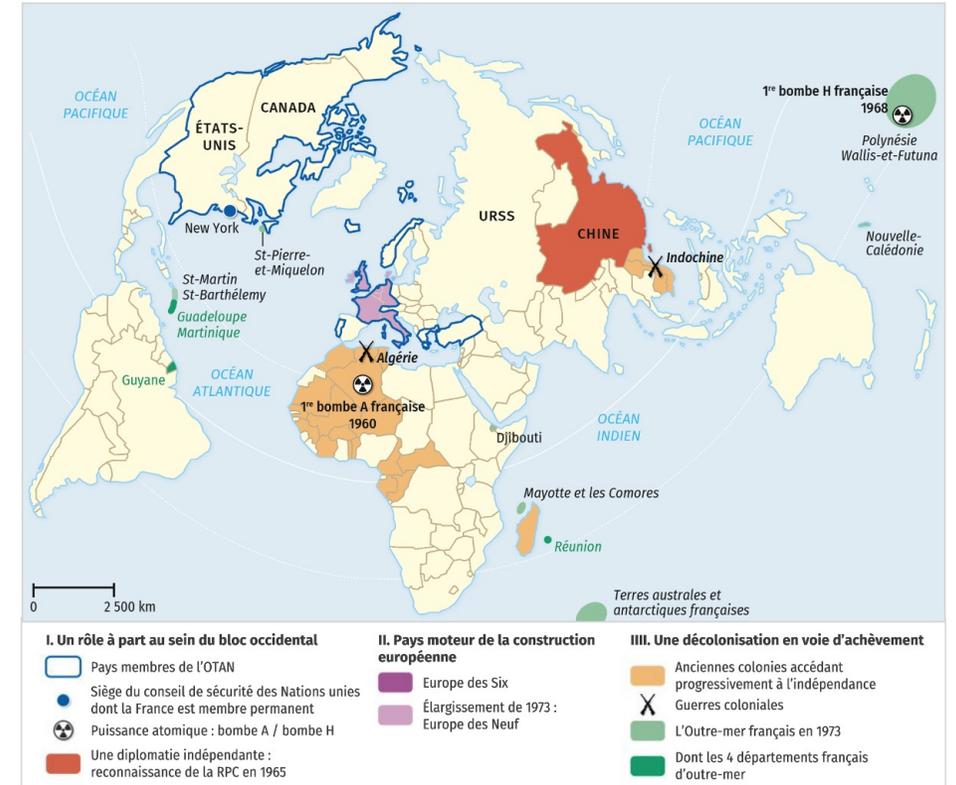
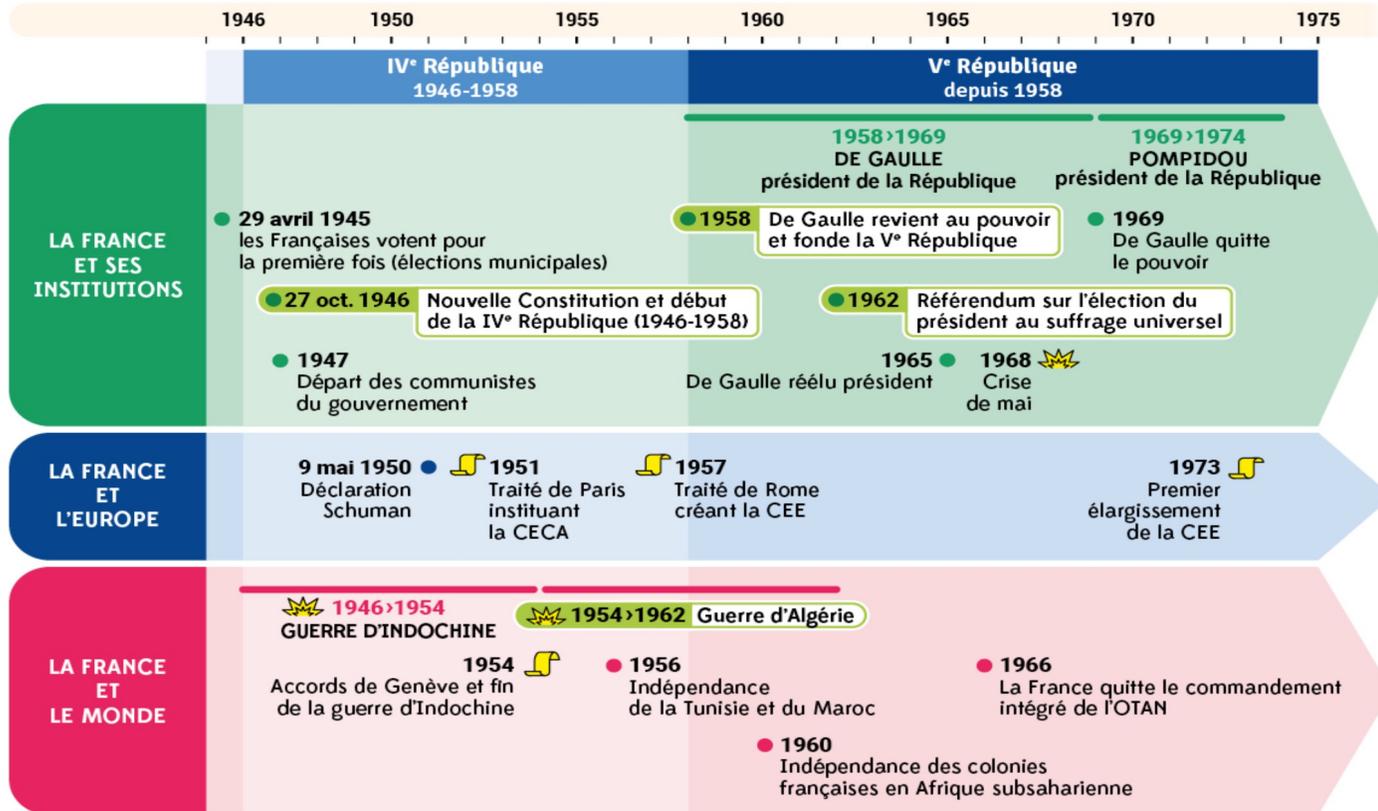
Notions et vocabulaire à savoir définir	Repères chronologiques à savoir situer :
<ul style="list-style-type: none">- puissance, Union française- épuration- constitution, régime parlementaire- nationalisation, État-providence, inflation- état d'urgence- scrutin, référendum, bipolarisation politique- régime semi-présentiel, présidentialisation- « politique de la chaise vide »- tourisme de masse- Organisation de l'armée secrète/Front de Libération nationale- mémoire/amnistie	<ul style="list-style-type: none">- dater la Constitution de la IV^{ème} Rép. et la Constitution de la V^{ème} Rép.- dater les grandes réformes économiques et sociales de l'après-guerre- dater l'indépendance des principales colonies françaises : Indochine, Maroc, Tunisie, Algérie- dater les étapes de la construction européenne et les étapes de l'engagement français dans le bloc américain de la Guerre froide- dater les étapes de l'affirmation de la puissance mondiale de la France- dater les événements contestant la politique par de Gaulle dans les années 1960- dater la réforme proposant l'élection du Président au suffrage universel direct
Grandes lignes du cours à savoir expliquer :	Capacités et méthodes à savoir maîtriser :
<ul style="list-style-type: none">- comment la IV^{ème} République tente-t-elle de restaurer la grandeur de la France ?- comment la V^{ème} République réussit-elle à rétablir la puissance de la France ?	<ul style="list-style-type: none">- repérer la structure d'un paragraphe- trouver des exemples pour illustrer l'argument et les explications : soit un événement, soit un chiffre, soit un personnage.

Évaluation (devoir maison) : Question problématisée

Vous aurez à corriger une question problématisée (rédigée par un.e élève de terminale). À la manière d'un.e professeur.e d'Histoire, vous écrirez des remarques dans la copie (dans la marge, sur le texte) puis vous complèterez la grille d'évaluation avant de donner une note et de rédiger une appréciation.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

Introduction



4 La place de la France dans le monde (1945-1973)

Problématique : Comment, malgré les obstacles, la France parvient-elle à reconstruire sa puissance extérieure et sa stabilité intérieure entre 1945 et 1974 ?

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Sous la IV^{ème} République, reconstruire la puissance : 1945-1958

Point méthode : Repérer la structure d'un paragraphe

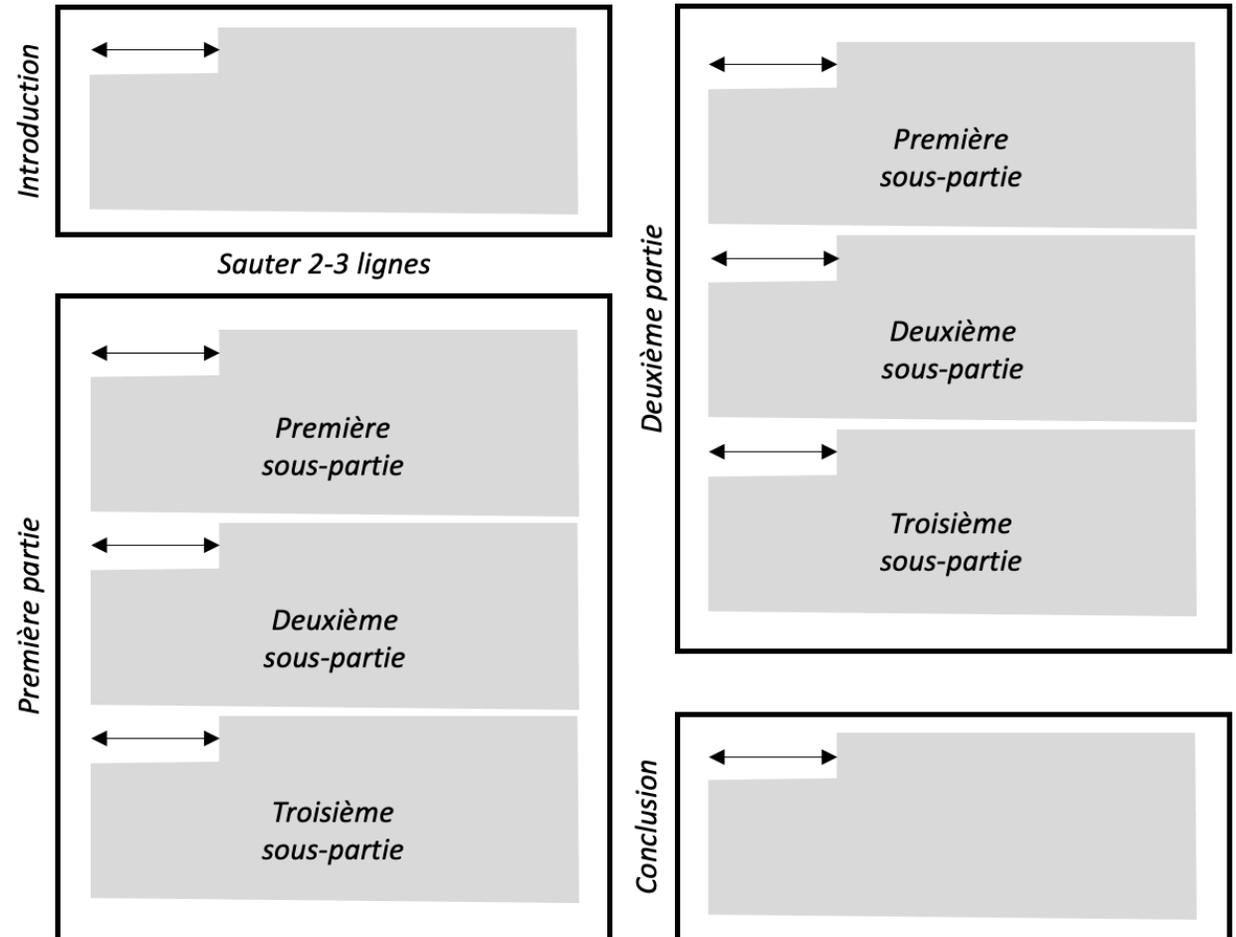
- un paragraphe (un seul bloc sans retour à la ligne) comprend trois étapes :

- > l'affirmation de l'**argument** : c'est l'idée directrice du paragraphe
- > le développement des **explications** : causes, déroulement, acteurs, conséquences...
- > la mobilisation d'une **illustration** : un événement, un chiffre ou un personnage

- pour distinguer les paragraphes, on revient à la ligne (sans en sauter) et on fait un alinéa

Consigne

Lisez la première partie du cours, intitulée « Sous la IV^{ème} République, reconstruire la puissance : 1945-1958 ». Au sein de chacune des sous parties, vous surlignerez les arguments, les explications et les illustrations avec trois fluos de couleur différente.

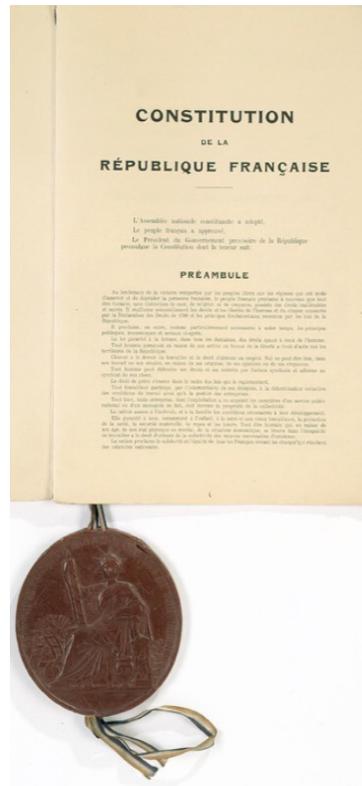
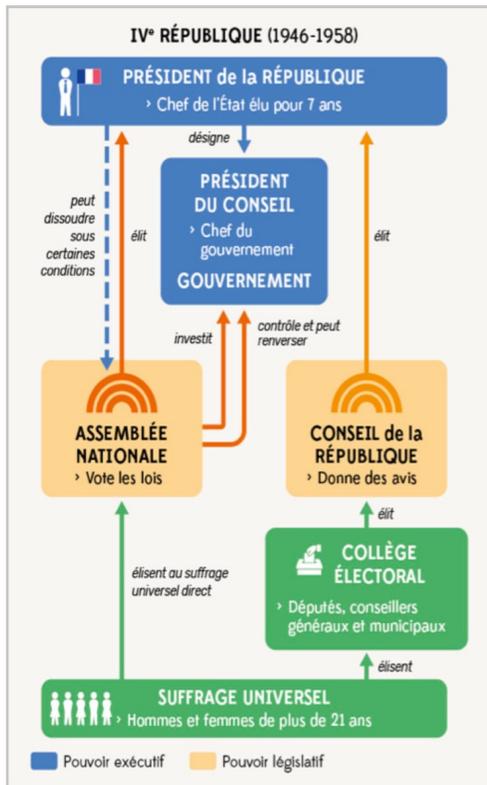


H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Sous la IV^{ème} République, reconstruire la puissance : 1945-1958

A. Rétablir les bases nationales de la puissance

REPÈRES INSTITUTIONNELS DU CHAPITRE



1 L'ambition de reconstruire et de moderniser la France

Jean Monnet au siège du conseil du Plan de modernisation et d'équipement, Paris, 1949. Au mur, la carte des productions avant-guerre, à la fin de la guerre et en 1949.

Au lendemain de la guerre, Jean Monnet élabore et met en œuvre le premier Plan de modernisation et d'équipement (1946-1953), dit « plan Monnet », qui, avec l'aide du plan Marshall, relance l'activité économique de la France.

1 L'après-guerre : témoignage de Jean Wroblewski, mineur

« C'était véritablement un grand événement, la **nationalisation** [des mines]. La nationalisation et le statut du mineur ont permis que les mineurs gagnent 20 % de plus [...]. Avec le régime de sécurité sociale minière, nous avons eu pratiquement la gratuité des soins, des produits pharmaceutiques et l'hospitalisation, enfin toute la protection sanitaire gratuite. On pouvait aller discuter des revendications et il y a une certaine concertation qui s'établissait. Bien sûr, il y avait quand même une petite note qui assombrissait tout ce tableau : ces fameuses 100 000 tonnes¹. Et bien sûr, les orateurs syndicaux venaient toujours avec les mêmes slogans, il faut produire, il faut produire. Et il y avait un petit problème, qui prenait de plus en plus d'importance. Malgré la Libération, malgré les avantages sociaux que nous avons obtenus, il n'en restait pas moins qu'il y avait le problème du ravitaillement de la nourriture. »

Dans Jacques Renard, *Mémoires de la mine* © INA 1980.

1. Objectif de production fixé par l'État.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Sous la IV^{ème} République, reconstruire la puissance : 1945-1958

B. Redéfinir la place extérieure de la France



1 « L'Union française », une tentative pour sauver l'empire français

1 La France s'engage dans la construction européenne
L'Europe unie par le progrès et la paix, 1957, affiche italienne à l'occasion de la signature des traités de Rome.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Sous la IV^{ème} République, reconstruire la puissance : 1945-1958

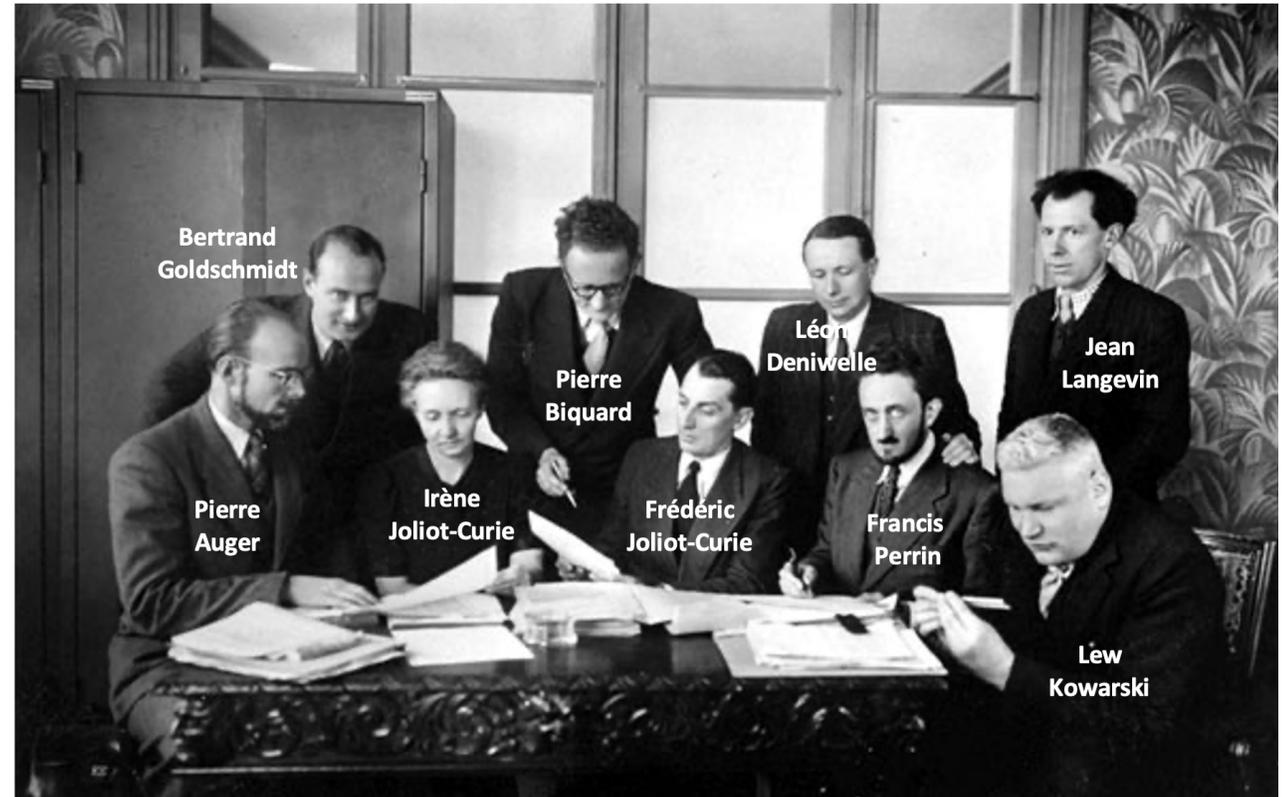
B. Redéfinir la place extérieure de la France



2 Une affiche contre la CED

Affiche du Parti communiste français, 1952.

Les communistes critiquent le projet de CED, notamment parce qu'ils considèrent ce projet comme une menace pour l'URSS.



2 Le conseil scientifique du Commissariat à l'énergie atomique en 1946

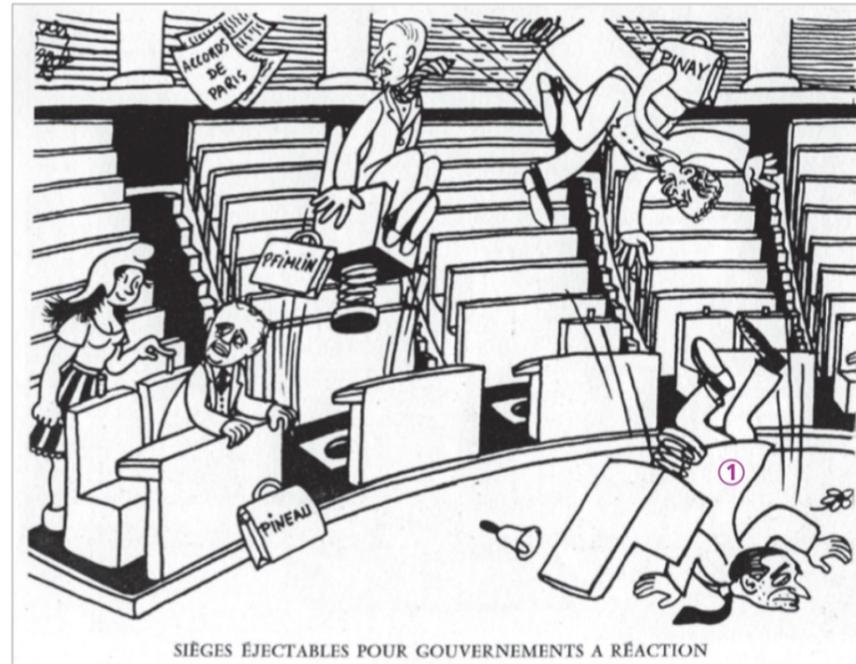
H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Sous la IV^{ème} République, reconstruire la puissance : 1945-1958

C. De grandes limites à la puissance française



2 La France sous dépendance des États-Unis
Henry Parkman, chef de l'administration qui gère le Plan Marshall à la foire de Marseille en 1950



4 Le fonctionnement de la IV^{ème} République

Caricature de Jean Eiffel parue dans *L'Express* en 1955

① Pierre Mendès-France est Président du Conseil de 1954 à 1955. Il est renversé par les députés en 1955.



1 La signature des accords de Genève (1954)



2 L'indépendance du Maroc (1956)

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

I. Sous la IV^{ème} République, reconstruire la puissance : 1945-1958

C. De grandes limites à la puissance française



3 L'indépendance de la Tunisie (1956)
La Tunisie est un protectorat français de 1881 à 1956. Officiellement, c'est un Etat indépendant placé sous la protection française. En réalité, il s'agit d'une colonie, qui retrouve son indépendance en 1956.

IMMÉDIATEMENT APPLICABLE POUR 6 MOIS EN ALGÉRIE

**“L'ÉTAT D'URGENCE”
A ÉTÉ VOTÉ PAR 379 VOIX
CONTRE 219**

PARIS. - Par 379 voix contre 219, l'état d'urgence et son application immédiate, pour 6 mois à l'Algérie a été voté par l'Assemblée.
La discussion en avait commencée jeudi. Elle s'est terminée hier matin à 4 heures 20 et pourtant il n'y eut pas débat.

Les députés communistes s'opposèrent à chacune des dispositions du texte, toutes répressives. Ils tentèrent de les amender, d'en limiter la portée. Qu'ils aient visé par ces améliorations à la sauvegarde des droits de la personne ou à celle des institutions et du droit commun. Une majorité automatique jamais inférieure à 360 voix, obéissant au doigt de MM René Mayer, Robert Schuman, Serafini repoussa toute proposition sans mot dire.

Une seule fois le mur de haine et de réaction fut ébranlé. Quand M. Gauthier, député communiste de Seine-et-Marne parvint à faire réserver les articles 7 et 8 en demandant qu'il soit spécifié qu'aucun camp de concentration ne sera ouvert.

À la suite de cet incident, il fut inscrit dans la loi que des recours contre excès de pouvoir pourraient être formés devant le tribunal administratif d'abord, en cas d'Etat ensuite, et que pour

5 L'état d'urgence en Algérie (1955)
Article extrait d'un journal français de 1955 évoquant le vote de la loi mettant en place un état d'urgence en Algérie. Cet état d'urgence dure de 1955 à 1961 : il restreint les libertés de la population (liberté de déplacement et de manifestation) et élargit les pouvoirs de police et les pouvoirs militaires (couvre-feu, assignation à résidence...) au nom de la sûreté de l'Etat.



H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Sous la V^{ème} République, la puissance retrouvée : 1958-1974

Point méthode : Trouver des exemples pour illustrer l'argument et les explications

- un exemple peut être un **événement** : il faut le raconter et le dater
ex : « En 1965, se tient la première élection du Président de la République au suffrage universel direct. Au second tour, Charles de Gaulle est réélu face à François Mitterrand avec 55% des voix. »
- il peut être un **chiffre** : il faut ne pas oublier l'unité et la date
ex : « Entre 1958 et 1971, le nombre de voitures produites par l'industrie automobile passe de 1 à 3 millions d'exemplaires, soit un triplement. Cette hausse est stimulée par la production de la Renault Dauphine. »
- il peut être un **personnage historique** : il faut donner son nom et ce qu'il a fait/dit
ex : « Michel Debré, proche du général, est nommé Garde des Sceaux dans le Gouvernement de Gaulle. Il reçoit la mission de rédiger la nouvelle Constitution, qui sera présentée aux Français le 4 septembre 1958. »



ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE			
SUFFRAGES DÉCOMPTÉS À 17H			
Charles de GAULLE	12 888 001	54%	
François MITTERRAND	10 888 100	46%	
RÉSULTATS PORTANT SUR :			
INSCRITS	20 776 101	88%	
VOTANTS	23 756 871	88%	
EXPRIMÉS	14 870 701	63%	



Consigne

Vous choisissez un des trois points de passage et d'ouverture (la Constitution de 1958, la guerre d'Algérie et ses mémoires ou Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France). À partir des dossiers et documents fournis, vous complèterez le plan de votre point de passage et d'ouverture avec des arguments et des illustrations.

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Sous la V^{ème} République, la puissance retrouvée : 1958-1974

A. Une République stabilisée et renforcée



4 La crise politique du 13 mai 1958



4 Vote pour le référendum, le 28 septembre 1958 à Paris

Question : Approuvez-vous la Constitution qui vous est proposée par le Gouvernement de la République ?

Votants : 80,6 %

Oui (81,7 %)

Non (17,2 %)

▲ Majorité absolue

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Sous la V^{ème} République, la puissance retrouvée : 1958-1974

A. Une République stabilisée et renforcée

Point de PASSAGE

La Constitution de 1958

COURS : p. 192-193

Conteste

En 1958, le retour au pouvoir de Charles de Gaulle marque une rupture politique majeure. Il met fin à la IV^e République et présente aux Français une nouvelle Constitution. Rompant avec une conception parlementaire de la République, ce texte met en place un régime semi-présidentiel.

Quelle type de République la Constitution de 1958 inaugure-t-elle ?

Fonctions et pouvoirs du président de la République

Art. 5 – Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. [...]
Art. 8 – Le président de la République nomme le Premier ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement. Sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions.
Art. 9 – Le président de la République préside le Conseil des ministres.
Art. 10 – Le président de la République promulgue les lois [...].
Art. 11 – Le président de la République [...] peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics.
Art. 12 – Le président de la République peut, après consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. [...]
Art. 15 – Le président de la République est le chef des armées. [...]
Art. 16 – Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier ministre, des présidents des assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel.
Extraits de la Constitution du 4 octobre 1958.

Vocabulaire

- **Constitution**
Texte fondamental qui fixe l'organisation et la répartition des pouvoirs de l'État.
- **Régime parlementaire**
Régime dans lequel le gouvernement est responsable devant une assemblée qui l'investit et peut le renverser.
- **Régime semi-présidentiel**
Régime qui combine un régime parlementaire avec un pouvoir présidentiel fort.



2 4 septembre 1958 : de Gaulle présente le projet de Constitution

En 1958, de Gaulle présente le projet de Constitution aux Français. Il choisit un lieu, la place de la République à Paris, et une date : le 4 septembre, anniversaire de la proclamation de la III^e République en 1870.

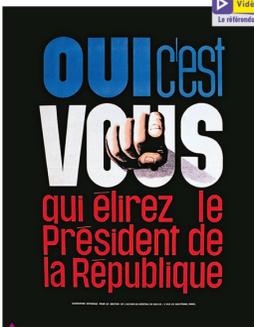
Fonctions et pouvoirs du Conseil constitutionnel

Art. 61 – Les lois organiques¹, avant leur promulgation, et les règlements des assemblées parlementaires, avant leur mise en application, doivent être soumis au Conseil constitutionnel qui se prononce sur leur conformité à la Constitution.
Aux mêmes fins, les lois peuvent être déferées au Conseil constitutionnel, avant leur promulgation, par le président de la République, le Premier ministre, ou le président de l'une ou l'autre assemblée. [...]
Art. 62 – Une disposition déclarée inconstitutionnelle ne peut être promulguée ni mise en application. Les décisions du Conseil constitutionnel ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles.
Extraits de la Constitution du 4 octobre 1958.

1. Qui touchent à l'organisation des pouvoirs publics.

« Notre Constitution est à la fois parlementaire et présidentielle. »

Charles de Gaulle, conférence de presse tenue à l'Élysée, le 21 avril 1961.



5 L'élection du président au suffrage universel direct (1962)

En octobre, le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct est approuvé par 62 % des votants.

Une analyse du projet de Constitution

Le rédacteur en chef du journal Le Monde donne son avis sur le projet de Constitution.
Pour être juste, on ne peut isoler le projet de son contexte récent. Il a pour auteur à la fois la conjoncture qui a bouleversé notre vie politique, les longues méditations d'un homme qui a une mission de sauveur et le dégoût accumulé des Français pour le fonctionnement d'un régime que l'enthousiasme de la Libération leur avait apporté il y a douze ans. [...] Si l'on entre sans regrets le système de la prépondérance des représentants élus, il faut bien transférer la réalité du pouvoir à l'incarnation de l'exécutif. À défaut d'un monarque, puisqu'on ne renie pas la forme républicaine, à un président de la République renforcé, si l'on ose dire. [...] Le danger, et on le conçoit déjà plus ou moins confusément, c'est qu'une Constitution fabriquée dans ces circonstances crée fatalement un régime de circonstance, en raison et en fonction d'un homme. [...] Il est bien sûr que si le général de Gaulle n'existait pas, la Constitution à refaire n'aurait pas eu les traits qu'on lui donne. Il l'a si bien senti lui-même qu'il s'est efforcé de mélanger les styles, en présentant dans un décor de République parlementaire une espèce nouvelle de monarchie présidentielle. De lui seul dépend cet équilibre instable, à lui seul on doit s'en remettre, pour l'instant, d'arbitrer les conflits d'autorité inévitables.
André Chénebeault, « Un équilibre instable », Le Monde, 31 juillet 1958.

Itinéraire 1

- Identifier
- 1 Doc 2. Relevez les symboles que Charles de Gaulle utilise pour présenter la Constitution aux Français.
 - 2 Doc 1 et schémas p. 187. Quelles sont les principales différences avec les institutions de la IV^e République ?
- Expliquer
- 3 Doc 3. Montrez que la loi votée est désormais inférieure à la Constitution.
 - 4 Doc 4 et 5. Montrez et expliquez pourquoi la Constitution de 1958, modifiée en 1962, renforce les pouvoirs du président.
- Synthétiser
- 5 Répondez à la problématique en montrant que la nature parlementaire du régime est atténuée par le rôle nouveau du président de la République et du Conseil constitutionnel.

OU

Itinéraire 2

- Trouver des arguments
- Confrontez les documents et justifiez les affirmations suivantes à l'aide d'exemples précis tirés des documents :
- la Constitution de 1958 organise un régime semi-présidentiel ;
 - la Constitution de 1958 est démocratique et républicaine.

Point de passage et d'ouverture 1 :

La Constitution de 1958 (pages 204-205)

Consigne : Dans les documents, trouvez des arguments et des exemples pour compléter le plan ci-dessous à propos de la Constitution de 1958.

Plan possible

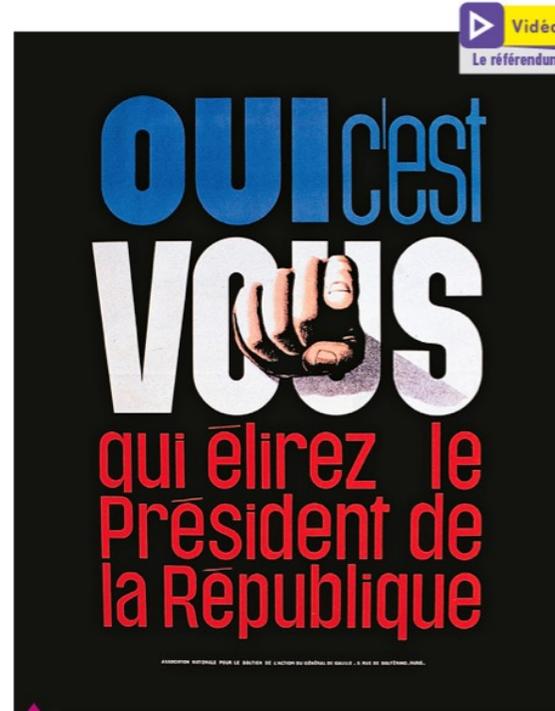
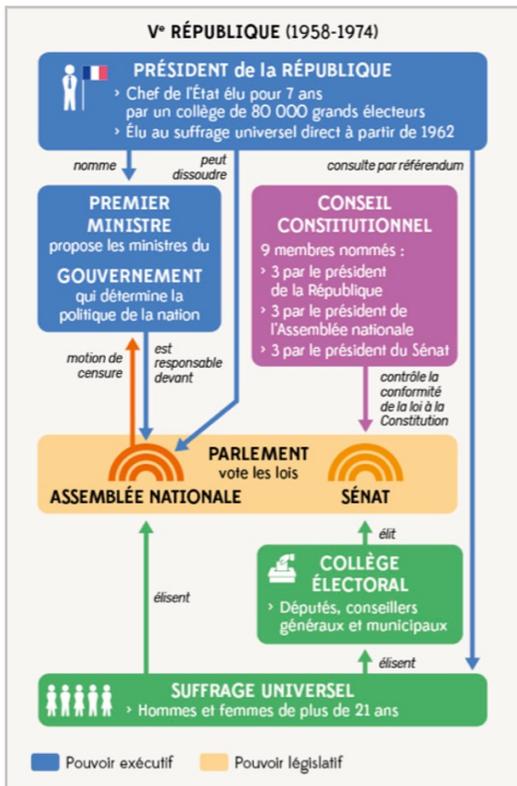
1. La Constitution de 1958 est démocratique et républicaine (doc. 1, doc. 3 et doc. 5)
2. La Constitution de 1958 renforce les prérogatives du Président et du Conseil constitutionnel au détriment du Parlement (doc. 1, doc. 3 et doc. 4)
3. La Constitution de 1958 soulève des inquiétudes chez certains Français (doc. 2 et doc. 4)

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Sous la V^{ème} République, la puissance retrouvée : 1958-1974

A. Une République stabilisée et renforcée

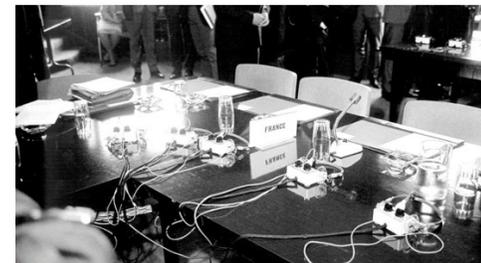
REPÈRES INSTITUTIONNELS DU CHAPITRE



5 L'élection du président au suffrage universel direct (1962)
 En octobre, le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel direct est approuvé par 62 % des votants.



5 La délégation algérienne à Évian, le 17 mars 1962



4 La politique de la chaise vide



2 La bombe A française a explosé (1960)

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Sous la V^{ème} République, la puissance retrouvée : 1958-1974

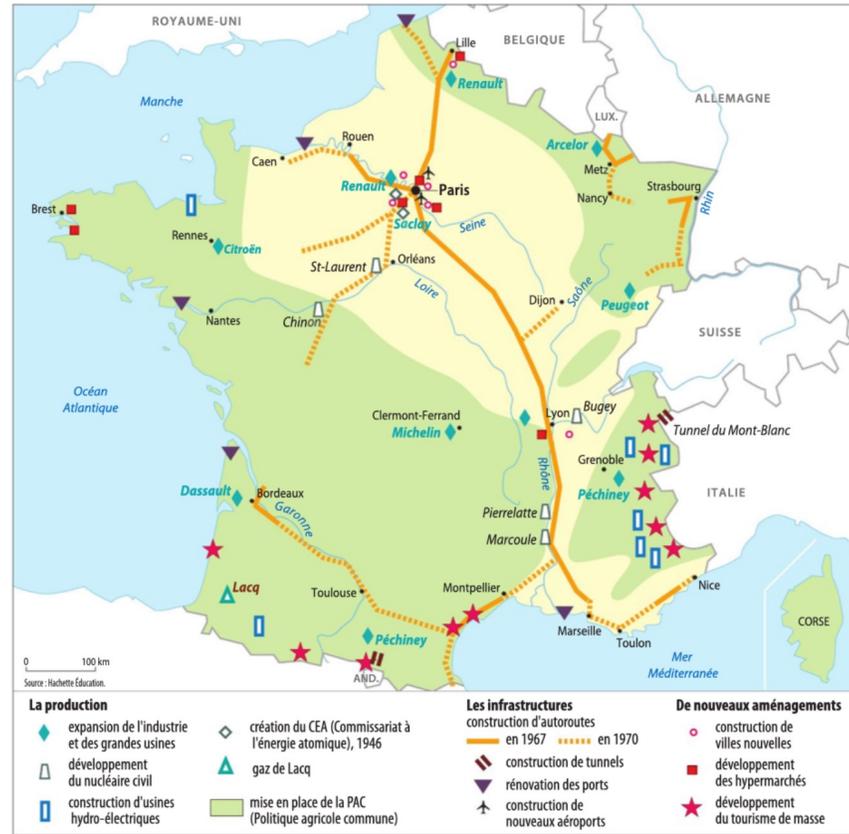
B. Une France marquée par la prospérité

5 Les chiffres de la croissance économique

	Population française	Production industrielle française (base 100 en 1938)	Niveau des salaires (base 100 en 1951)	Évolution annuelle en volume du PIB de la France	Équipement des ménages en télévision
1948	41 112 000	120	—	—	—
1952	42 300 981	143	100	+ 3,1 %	moins de 10 %
1955	43 227 872	170	125	+ 5,3 %	moins de 10 %
1958	44 563 043	215	150	+ 2,7 %	environ 10 %
1965	48 561 800	—	180	+ 4,3 %	40 %
1969	50 107 735	—	210	+ 7 %	67 %

D'après Jean-François Eck, *Histoire de l'économie française depuis 1945*, Armand Colin, 2004.

4 Le billet de cinq nouveaux Francs (1960)



1 La modernisation de la France pendant les « Trente Glorieuses »



3 Le premier hypermarché Carrefour (1963)



4 L'aménagement de La Grande Motte (1969)

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Sous la V^{ème} République, la puissance retrouvée : 1958-1974

C. Les fragilités de la V^{ème} République

1 La tentative de coup d'état des généraux à Alger (1961)

DEUXIÈME ANNÉE - N° 304. 16 PAGES - ** DIMANCHE 29 et LUNDI 24 AVRIL 1961.

Le Monde

LE NUMÉRO : 0,30 NF

Alger (abonnement annuel) : 36 fr. - 4,50 par semaine (10 fr. pour l'étranger). - Abonnements : 1 an (12 numéros) : 42 fr. - 6 mois : 24 fr. - 3 mois : 12 fr. - 15 jours : 3 fr. - 5 jours : 1 fr. - 1 jour : 0,30 fr. - Paris : 10, rue de Valenciennes, 100. - Téléphone : 21.10.10. - Telex : 21101. - Fax : 21102. - Courriel : lemonde@lemonde.fr

COMPTE CHEQUE POSTAL : PARIS N° 44000

Adresse télégraphique : LEMONDEPARIS

TÉL. : PRO. 80-81 / TAL. 70-40

DANS LA NUIT DE VENDREDI A SAMEDI AVEC L'APPUI DES PARACHUTISTES

COUP DE FORCE MILITAIRE A ALGER

- Les généraux en retraite Chalé, Jouhaud et Zeller s'emparent du pouvoir
- Les généraux commandant à Oran et à Constantine refusent de les suivre
- Le gouvernement prend des mesures « pour que force reste à la loi »

L'AVENTURE
Par SIRILUS

Le général Salan et Lagaillarde étaient encore samedi matin à Madrid. Les syndicats ouvriers se concertent à Paris et la police procède à des interpellations

Un coup de force militaire s'est produit à Alger dans la nuit de vendredi à samedi. Pour après minuit des éléments du 1^{er} régiment étranger de parachutistes investissent la délégation générale, les bâtiments officiels, la radio et les centres téléphoniques et télégraphiques. M. Jean Marie, délégué général ; M. Robert Baron, ministre des travaux publics, qui était l'hôte du délégué général, et le général Cambièse, commandant en chef, étaient présents.

La marine est dirigée par les généraux en retraite Maurice Chalé, Jouhaud et André Zeller, qui ont proclamé l'état de siège. Le général Salan, dont le nom figure également dans les proclamations diffusées à Alger, se trouvait alors à Madrid au début de la nuit de samedi, ainsi que M. Pierre Lagaillarde.

Selon les informations parvenues à Paris, les généraux de Pouilly et Gouraud, commandant les corps d'armée d'Oran et de Constantine, qui seraient avec un « ultimatum » des généraux d'Alger, seraient refusés de se joindre au mouvement.

Aucun incident n'était d'autre part signalé en métropole, où le plus vif intérêt régnait dans les milieux gouvernementaux. Le gouvernement a fait connaître qu'il avait pris toutes les mesures nécessaires pour que force reste à la loi. Un conseil des ministres est convoqué à l'Élysée à 17 heures.

Les syndicats ouvriers ont élevé de vives protestations contre le coup de force et se concertent sur la forme qu'il convient de donner à leur action.

Une action qui d'avouée était devenue secrète

L'insurrection militaire algérienne s'est terminée, mais il est en... Les parachutistes de la Légion... L'insurrection militaire algérienne s'est terminée, mais il est en... Les parachutistes de la Légion...

2 L'attentat du Petit-Clamart contre de Gaulle (1962)

Édition à NANCY : 51% Armes fact. (cf. France) 53 40 01 x 53 40 05. Chèques postaux : 355 NANCY.

PARIS : 52, Avenue Champs-Élysées. Téléphone : Élysée 86.17 - 86.39

L'EST RÉPUBLICAIN

FONDÉ EN 1889. 7^{ème} ANNÉE. N° 25.320. JEUDI 23 AOUT 1962. PRIX : 0,25 NF.

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE L'EST

MEURTHE-ET-MOSELLE • MEUSE • MOSELLE • VOSGES • HAUTE-MARNE • HAUTE-SAONE • DOUBS • TERRITOIRE DE BELFORT

Alors qu'il s'apprêtait à regagner Colombey

ATTENTAT CONTRE DE GAULLE

La grande panique du Sud de l'Italie a fait 14 morts

hier soir à Villacoublay Le général n'a pas été atteint



DES COUPS DE FEU ONT ÉTÉ TIRES HIER, PEU APRÈS VINGT HEURES, CONTRE LA VOITURE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, PRÈS DE VILLACOUBLAY. C'EST ALORS QUE LE GÉNÉRAL DE GAULLE DANS SA VOITURE GAGNAIT VILLACOUBLAY POUR REJOINDRE COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES, QUÉ DES RAFALES DE MITRAILLETES ONT ÉTÉ TIRÉES CONTRE SON VÉHICULE, À PROXIMITÉ DE L'AÉRODROME. NI LE GÉNÉRAL, NI LES PERSONNES QUI L'ACCOMPAGNAIENT OU

La manifestation

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Sous la V^{ème} République, la puissance retrouvée : 1958-1974

C. Les fragilités de la V^{ème} République

POINT DE PASSAGE
Cours p. 170

La guerre d'Algérie et ses mémoires

La France colonise l'Algérie à partir de 1830. Dès lors, elle en fait l'élément central de son empire colonial. Plus d'un million d'Européens, essentiellement Français, en font une colonie de peuplement. Dès 1945, puis durant une longue guerre de 1954 à 1962, la France s'oppose par la force aux revendications indépendantistes du peuple algérien.

CHRONOLOGIE

- Mai 1945 Répression sanglante de manifestations indépendantistes à Sétif.
- 1^{er} mai 1954 Attaques du FLN (le Toussaint rouge) et début de la guerre d'Algérie.
- 12 mars 1956 Envoi de l'armée française.
- 1957 Bataille d'Alger (appogée des violences) et début des débats sur l'usage de la torture.
- 13 mai 1958 Putsch d'Alger appelant le général de Gaulle au pouvoir.
- 22 avril 1961 Putsch de militaires pour renverser de Gaulle, rallié à l'idée de l'indépendance de l'Algérie.
- 18 mars 1962 Accords d'Évian reconnaissant l'indépendance de l'Algérie.

7 Quelles sont les conséquences de la guerre d'Algérie en France ?

8 La réaction de la France au mouvement indépendantiste algérien

« Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, des attaques à main armée, des attentats à la bombe, des sabotages de lignes et de voies de communication, des incendies enfin ont eu lieu sur l'ensemble du territoire algérien, de Constantine à Alger et d'Alger à Oran [...] »

L'Algérie, c'est la France, parce qu'il se trouve que les départements de l'Algérie sont des départements de la République française¹. Des Flandres jusqu'au Congo, s'il y a quelque différence dans l'application de nos lois, partout la loi s'impose et cette loi est la loi française [...]. Telle est notre règle, non seulement parce que la Constitution nous l'impose, mais parce que cela est conforme à nos volontés [...]. En l'espace de trois jours, seize compagnies républicaines de sécurité² ont été transportées en Algérie, ce qui a porté à vingt le nombre total de ces compagnies sur le territoire algérien [...]. Il ne s'agissait pas seulement de réprimer, de passer à la contre-offensive de caractère militaire afin de reconquérir un territoire qui n'était point perdu ! Il s'agissait d'affirmer, à l'intention des populations qui pouvaient s'inquiéter, qu'à tout moment, à chaque instant, elles seraient défendues. »

Discours de François Mitterrand, ministre de l'Intérieur (1954-1955), 12 novembre 1954.

1. Depuis une loi de 1964, le parti Nord de l'Algérie est divisé en trois départements.
2. ESX : Corps de la Police nationale, créé en 1944, spécialisé dans le maintien de l'ordre.

9 La violence de l'armée française sur le sol algérien (1957)

Photographie, Saint-Eugène (Algérie), 14 mars 1957. Les parachutistes du colonel Bigard interrogent Omar Merouane soupçonné d'avoir commis des attentats.

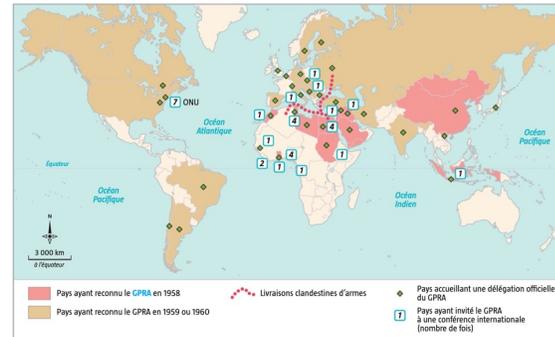
DÉFINITIONS

FLN (Front de libération national) : mouvement nationaliste né en 1954 qui revendique l'indépendance de l'Algérie.

GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) : gouvernement issu du FLN représentant les Algériens.

5 Une guerre franco-française : la guerre sur le sol français

Une du Figaro du 23 août 1962.



Point de passage et d'ouverture 2 :
La guerre d'Algérie et ses mémoires
(pages 200-201)

Consigne : Dans les documents, trouvez des arguments et des exemples pour compléter le plan ci-dessous à propos de la guerre d'Algérie.

Plan possible

1. Les conséquences politiques de la guerre d'Algérie (doc. 1 et doc. 3)
2. Les conséquences diplomatiques de la guerre d'Algérie (doc. 4)
3. Les conséquences de la guerre d'Algérie sur la société franco-française (doc. 2, doc. 3 et doc. 5)

PARCOURS 1

COMPRENDRE LES DOCUMENTS

1. Quelle est la réaction de la France face aux revendications algériennes ? (doc. 1 et 2)
2. Quel est l'impact de la guerre en métropole ? (doc. 3)
3. Quels éléments montrent la fragilisation de la France au niveau international ? (doc. 4)
4. Montrez la pluralité des mémoires de la guerre d'Algérie. (doc. 2 et 5)

PARCOURS 2

PRÉPARER UN EXPOSÉ ORAL

Présentez les conséquences de la guerre d'Algérie en France.

Aide

Organisez vos idées en trois thèmes :

1. Les conséquences diplomatiques (doc. 1 et 3)
2. Les conséquences politiques (doc. 4)
3. Les conséquences sur la société française (doc. 2, 3 et 5)

SYNTHÈSE DU PARCOURS 1 OU 2

Quelles sont les conséquences de la guerre d'Algérie en France ?

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

II. Sous la V^{ème} République, la puissance retrouvée : 1958-1974

C. Les fragilités de la V^{ème} République

Point de PASSAGE

De Gaulle et Mendès France : deux conceptions de la République

COURS : p. 190-193

VOCABULAIRE :

• Régime semi-présidentiel p. 186

BIOGRAPHIES : p. 192

• Charles de Gaulle

• Pierre Mendès France

Contexte

1 Charles de Gaulle : le discours de Bayeux (1946)

Vidéo

De Gaulle expose les raisons de son opposition au projet de Constitution de la IV^e République.

Du Parlement, composé de deux Chambres et exerçant le pouvoir législatif, il va de soi que le pouvoir exécutif ne saurait procéder, sous peine d'aboutir à cette confusion des pouvoirs dans laquelle le Gouvernement ne serait bientôt plus rien qu'un assemblage de délégations. [...] En vérité, l'unité, la cohésion, la discipline intérieure du Gouvernement de la France doivent être des choses sacrées, sous peine de voir rapidement la direction même du pays impuissante et disqualifiée. [...]

C'est donc du chef de l'État, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement mais beaucoup plus large [...] que doit procéder le pouvoir exécutif. Au chef de l'État la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement. À lui la mission de nommer les ministres et, d'abord, bien entendu, le Premier, qui devra diriger la politique et le travail du Gouvernement. Au chef de l'État la fonction de promulguer les lois et de prendre les décrets, car c'est envers l'État tout entier que ceux-ci et celles-là engagent les citoyens. À lui la tâche de présider les Conseils du Gouvernement et d'y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas. [...] À lui, s'il devait arriver que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France.

Charles de Gaulle, discours prononcé à Bayeux, 16 juin 1946.



2 Manifestation de « défense de la République »

Le 28 mai 1958, cette manifestation mobilise des centaines de milliers de personnes à Paris. Les mots d'ordre sont : « Non à de Gaulle ! », « Vive la République ! », « Le fascisme ne passera pas ! »

① Pierre Mendès France. ② Edouard Daladier, homme politique de la III^e République. ③ François Mitterrand, ancien ministre de la IV^e République.

3 Pierre Mendès France critique le gaullisme (1961)

De Gaulle dit au pays « faites-moi confiance, [...] Rapportez-vous en à moi et je réglerai les problèmes comme je croirai devoir le faire ». [...]

En définitive, le gaullisme est donc incompatible avec la conception démocratique à laquelle, pour ma part, j'ai toujours été fidèle. Lorsque j'étais à la tête du gouvernement, je voulais associer au maximum le pays à mon action. On s'est étonné, par moments, de l'initiative que j'avais prise de parler à la radio tous les samedis. Ceux d'entre vous qui m'ont entendu alors savent que je faisais un effort d'explication, d'information, donc de démocratisation de la politique. Je voulais que le pays sache quelles étaient les solutions possibles, quelles étaient les propositions du gouvernement pour lesquelles il demandait le soutien du pays.

Ce n'était pas un blanc-seing¹, ce n'était pas la confiance aveugle faite à un homme. C'était au contraire un accord politique, un mandat démocratique sur lequel le gouvernement entendait fonder sa force et son action.

Conférence de Pierre Mendès France à l'hôtel de ville de Versailles, 21 juin 1961.

1. Laisser toute liberté d'action.

4 En 1962, de Gaulle propose une modification de la Constitution

Vidéo

Tout le monde sait qu'en adoptant, sur ma proposition, la Constitution de 1958, notre peuple a condamné, à une immense majorité, le régime désastreux qui livrait la République à la discrétion des partis et, une fois de plus, avait failli jeter la France au gouffre. Tout le monde sait que, par le même vote, notre peuple a institué un président, chef de l'État, guide de la France, chef de voûte des institutions, et a consacré le référendum qui permet au président de soumettre directement au pays ce qui peut être essentiel. [...]

Comme la preuve est ainsi faite de la valeur d'une Constitution qui veut que l'État ait une tête et comme, depuis que je joue ce rôle, personne n'a jamais pensé que le président de la République était là pour autre chose, je crois, en toute conscience, que le peuple français doit marquer maintenant par un vote solennel qu'il veut qu'il en soit ainsi, aujourd'hui, demain et plus tard. [...]

C'est pourquoi, Françaises, Français, [...] je vous demande, tout simplement, [...] par voie de référendum, [...] de décider que dorénavant vous élirez votre président au suffrage universel. [...]

Si, comme je l'espère, comme je le crois, comme j'en suis sûr, vous me répondez « Oui » ! une fois de plus et en masse, alors me voilà confirmé par vous toutes et par vous tous dans la charge que je porte ! Voilà le pays fixé, la République assurée, et l'horizon dégagé ! Voilà le monde décidément certain du grand avenir de la France ! Vive la République ! Vive la France !

Charles de Gaulle, allocution télévisée, 18 octobre 1962.



5 Les pouvoirs du président critiqués

Caricature de Moisan, publiée dans Le Canard enchaîné, 1965.

Itinéraire 1

Identifier

① Doc 1. Quelle conception de Gaulle a-t-il du gouvernement et du rôle du « chef de l'État » ?

② Doc 4. Identifiez la réforme constitutionnelle qu'il propose en 1962.

Expliquer

③ Doc 3 et 5. Analysez les critiques adressées à la conception gaullienne du pouvoir politique.

④ Doc 2 et cours 2 p. 192. Expliquez pourquoi le conflit entre Mendès France et de Gaulle se marque particulièrement en mai 1958.

Synthétiser

⑤ Pour répondre à la problématique, montrez que le débat sur le fonctionnement des institutions révèle deux conceptions de la République et du rôle du président.

OU

Itinéraire 2

Organiser un débat

Afin de répondre à la problématique, confrontez les documents proposés et organisez un débat : un groupe se saisit des positions du général de Gaulle et un autre groupe de celles de Pierre Mendès France. Vous devez montrer que le débat sur le fonctionnement des institutions révèle différentes conceptions de la République.

Aide

Point de passage et d'ouverture 3 : Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France (pages 202-203)

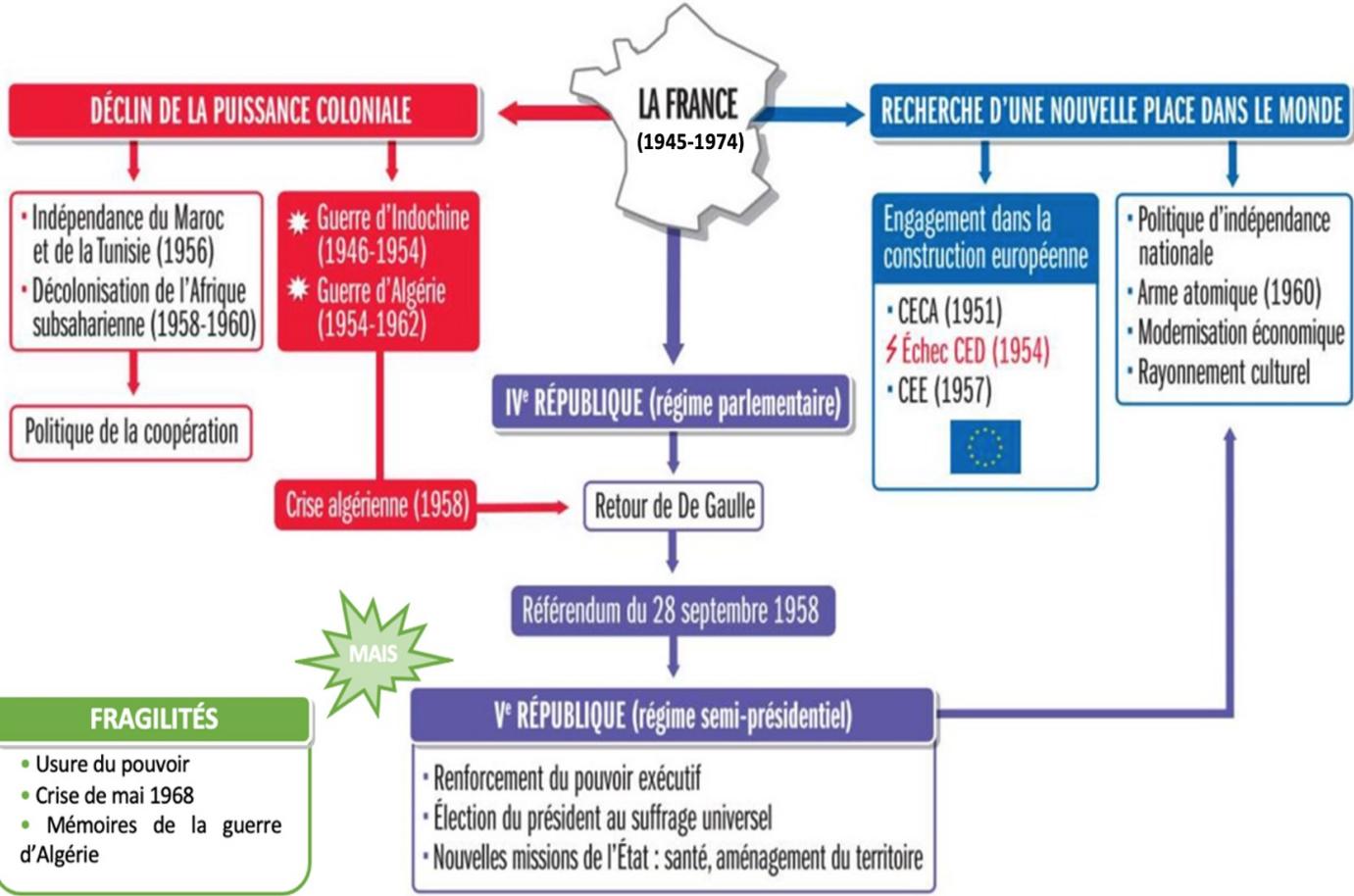
Consigne : Dans les documents, trouvez des arguments et des exemples pour compléter le plan ci-dessous à propos de de Gaulle et Mendès-France.

Plan possible

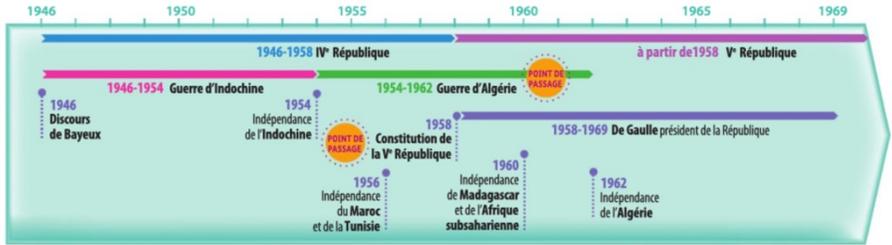
1. La conception de la République proposée par Charles de Gaulle (doc. 1 et doc. 4)
2. Les critiques contre de la conception gaullienne de la République (doc. 2, doc. 3 et doc. 5)
3. La conception de la République proposée par Pierre Mendès-France (doc. 2 et doc. 3)

H6 - LA FRANCE DE 1945 À 1974 : UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

Schéma bilan



Dates



Personnages



Michel Debré (1912-1996)

Résistant gaulliste, il est sénateur de 1948 à 1958 puis il devient le Gouverneur provisoire de 1944 à 1946. Rappelé au pouvoir en 1958 lors de la crise algérienne, il fonde la V^{ème} République et en devient le Président. Il occupe cette fonction jusqu'en 1969.



Charles de Gaulle (1890-1970)

Général, chef de la France libre, il préside le Gouvernement provisoire de 1944 à 1946. Rappelé au pouvoir en 1958 lors de la crise algérienne, il fonde la V^{ème} République et en devient le Président. Il occupe cette fonction jusqu'en 1969.



Pierre Mendès-France (1907-1982)

Député radical, il participe au Front populaire. En 1940, il est emprisonné par Pétain puis rejoint la résistance. Entre 1954 et 1955, il dirige le gouvernement. Il négocie la paix avec l'Indochine. En 1958, il s'oppose au retour de De Gaulle.



Georges Pompidou (1911-1974)

Professeur de lettres avant la guerre, il est un des conseillers de De Gaulle à la Libération. En 1958, il rédige la nouvelle constitution avec Michel Debré avant d'être nommé Premier Ministre en 1962. Il est Président de 1969 à 1974.